



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 04 juillet 2023
Objet : Motion services publics

L'an deux mille vingt et trois et le 04 juillet à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, AKLA Mohammed.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs CHAMBRE Emmanuel, VARCIN Alexandre.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à M. MUNOZ Estéban. Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. GONCALVES Gilles. M. VARCIN Alexandre a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. DURAND Thierry a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 04 juillet 2023

Délibération n° 2023/04/33

OBJET : Motion services publics

Mme le Maire expose la sollicitation reçue par la commune pour cette motion.

Dans notre département, la question des services publics reste un élément essentiel de la cohésion sociale et est aussi un vecteur économique positif.

La Poste prend l'option en 2023 de réduire les horaires d'ouverture des bureaux de poste (- 40 heures sur les bureaux satellites) et de les fermer le lundi excepté les 5 bureaux tête de secteur.

Notre territoire ne peut se comparer à d'autres tant l'hyper ruralité conditionne le mode de vie de nos concitoyens.

Aussi, le Conseil Municipal demande une table ronde regroupant Elus, représentants de La Poste et de l'Etat et les syndicats représentatifs dans un délai restreint afin de réfléchir à des alternatives réalistes et qui tiennent compte de nos réalités.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette motion.

Malijai,
Le 04 juillet 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2023

Application agréée E.legalite.com